

**SELARL ACTAZUR**  
**W. RAMOINO - N. WISS**  
COMMISSAIRES DE JUSTICE  
ASSOCIES

Résidences GIORDANENGO  
27 Avenue Lazare Carnot - Entrée  
A  
83300 DRAGUIGNAN



☎ : STANDARD : 04 94 68 00 16

☎ : CONSTATS : 04 94 68 15 18

☎ : URGENCE CONSTAT :  
06.20.570.738

Mail : [contact@actazur.fr](mailto:contact@actazur.fr)

[www.actazur.fr](http://www.actazur.fr)

Horaires d'ouverture de l'Etude :  
7 h 30 - 18 h 00 NON STOP  
FERMETURE 17H le vendredi

IBAN:FR76 1910 6000 1043 6081 3290 385  
AGRIFRPP891 (CREDIT AGRICOLE)

SIRET DRAGUIGNAN 953 675 568  
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE: FR 00 343.197.927

**REFERENCE A RAPPELER :**

**Dossier :** 127361

**Affaire :** LECA/VIRELIZIER \*

Service : 14

Responsable : VC

Mail : [contact@actazur.fr](mailto:contact@actazur.fr)

/ 7508-2011

**ACTE  
DE COMMISSAIRE  
DE  
JUSTICE**

COPIE



**Coût - Décret n° 2016-230 du 26/02/16 :**

Emol. Art R444-3 C Com. ....	219.16
Emolument complémentaire...mémoire	
Transp. Art A.444-48.....	7.67
Honoraire fixe.....	98.17
Total H.T.....	325.00
Total TVA.....	65.00
Total Eurs TTC.....	390.00

**PROCES-VERBAL DESCRIPTIF DE RECOLEMENT**

Article R.322-2 du Code des procédures civiles d'exécution

**L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS ET LE SEIZE NOVEMBRE**

Durée de référence : 60 minutes

Nous, SELARL ACTAZUR, William RAMOINO - Nathan WISS, Commissaires de Justice Associés à la résidence de Draguignan, y demeurant 27 Avenue Carnot, Résidences Giordanengo, Entrée A - 83300 DRAGUIGNAN, l'un d'eux soussigné

**A LA DEMANDE :**

Maître Pierre Alexandre LECA mandataire judiciaire demeurant à DRAGUIGNAN 83300, 13 rue de la république agissant en qualité de liquidateur à la liquidation judiciaire de Monsieur VIRELIZIER Daniel André Antoine né le 12 Mars 1965 à BRIGNOLES (Var) demeurant à GONFARON (83590) Quartier Rimauret, La Bastidasse

nommé à ces fonctions par jugement du Tribunal de Commerce de Draguignan de DRAGUIGNAN en date du 28 Mai 2019.

Ayant pour avocat constitué Maître Jérôme COUTELIER TAFANI Avocat membre de la SCP COUTELIER, Avocats au Barreau de DRAGUIGNAN, demeurant 155 Av. Franklin Roosevelt "Le Cygne IV" 83000 TOULON

*Laquelle constitution emporte élection de domicile en son cabinet*

**AGISSANT EN VERTU DE :**

Une requête et ordonnance rendue par le Juge du TRIBUNAL DE COMMERCE de DRAGUIGNAN en date du HUIT MARS DEUX MILLE VINGT-DEUX (08 MARS 2022) autorisant Me LECA Pierre Alexandre à poursuivre la vente aux enchères publiques des biens appartenant à Mr VIRELIZIER Daniel et nous autorisant à dresser le descriptif du bien assisté d'un technicien du bâtiment et au besoin d'un commissaire de Police ou de deux témoins et d'un serrurier

Un jugement réputé contradictoire et en premier ressort rendu par le TRIBUNAL DE COMMERCE de DRAGUIGNAN en date du VINGT-HUIT MAI DEUX MILLE DIX-NEUF (28 MAI 2019) ayant ordonné la cessation de l'activité de Mr VIRELIZIER Daniel et ouvert la procédure de Liquidation judiciaire

La copie exécutoire d'un acte de vente reçu par Maître Bernard BOUCAUD, notaire associé de la SCP Bernard BOUCAUD, Charlotte D'ESTEVEs de BOSCH BOUCAUD, France ROUANET RIGAUD, Notaires à VIDAUBAN (var) en date du TRENTE ET UN JANVIER DEUX MILLE TREIZE (31 JANVIER 2013) et d'un acte rectificatif à vente du 6 Mars 2017 reçu par ledit Notaire

Et des dispositions des articles R322-1 à R322-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution.

Me suis transporté ce jour dans la commune de LE LUC EN PROVENCE (var), 30 rue Emile Combes, arrondissement de DRAGUIGNAN, département du VAR assisté du Cabinet EXPERT'IMO pour l'établissement des différents diagnostics de performance énergétique

à l'effet de vérifier la conformité de la description des biens, faite en date du 8 Juin 2022, qui y sont situés et appartiennent à :

Monsieur VIRELIZIER Daniel né le 12/03/1965 à BRIGNOLES (83), de nationalité Française, demeurant Quartier le Rimauret Chemin des Peupliers La Bastidasse 83590 GONFARON

Les coordonnées GPS de situation du bien sont les suivantes :

**Latitude : 43.395038 N**

**Longitude : 6.312389 E**

Sur la parcelle cadastrée **Section C N°217** pour une contenance de 76 centiares se trouve édifié un bâtiment à usage d'habitation élevé de trois étages sur rez de chaussée et cave ayant fait l'objet d'un état descriptif de division dressé le 17 Septembre 1966 et demeuré annexé à un acte de partage reçu par Maître REY Notaire à LE LUC EN PROVENCE le 10 Novembre 1966 publié le 15 Décembre 1966 Volume 2126 N° 23 et notamment les lots de copropriété suivants :

Lot N°1 soit une remise et une cave et les 320/1.000èmes indivis des parties communes générales

Lot N° 2 soit au rez de chaussée un Débarras avec WC intérieur avec les 65/1.000èmes indivis des parties communes générales

Lot N° 3 soit une cuisine avec les 32/1.000èmes indivis des parties communes générales

Lot N° 4 soit une petite chambre avec les 32/1.000èmes indivis des parties communes générales

Lot N° 5 soit une grande chambre avec les 141/1.000èmes indivis des parties communes générales

Le tout tel que stipulé dans le titre de propriété du 31.01.2013 et dans l'acte rectificatif du 6.03.2017

Sur place je constate que rien n'a changé depuis mon descriptif du 8 Juin 2022 et je reproduis donc ci-après la description :

Les lots objets de la vente se composent comme suit :

Au 1<sup>er</sup> étage un appartement de trois pièces et une chambre indépendante avec salle d'eau.  
Au rez de chaussée un dégagement, un débarras et un garage.

#### AU 1<sup>ER</sup> ETAGE

##### APPARTEMENT SITUE A GAUCHE

<b>ENTREE/SEJOUR</b>	19.75m <sup>2</sup> sol : Parquet murs : Peinture	<b>19.75 m<sup>2</sup></b>
<b>CUISINE</b>	8.47m <sup>2</sup> sol : carrelage murs : peinture	<b>8.47 m<sup>2</sup></b>
<b>PIECE A USAGE DE CHAMBRE</b>	7.53m <sup>2</sup> sol : carrelage murs : Peinture Elle est séparée du séjour par des pavés de verre et ne dispose pas de fenêtre	<b>7.53m<sup>2</sup></b>
<b>SALLE D'EAU</b>	4.10m <sup>2</sup> sol : Carrelage murs : Carrelage et Peinture Elle est équipée d'une baignoire, d'un WC et d'une vasque	<b>4.10 m<sup>2</sup></b>
<b>TOTAL</b>		<b>39.85M<sup>2</sup></b>

##### CHAMBRE INDEPENDANTE

##### A droite sur le palier

<b>PIECE PRINCIPALE</b>	7.95m <sup>2</sup> sol : Parquet murs : Peinture	<b>7.95 m<sup>2</sup></b>
<b>SALLE D'EAU</b>	1.73m <sup>2</sup> sol : murs : Cette salle d'eau est > à 1.80m	<b>1.73 m<sup>2</sup></b>
<b>TOTAL</b>		<b>9.68M<sup>2</sup></b>

## RDC

DEGAGEMENT	4.71m <sup>2</sup> Les revêtements sont vétustes.	4.71 m <sup>2</sup>
DEBARRAS	9.13m <sup>2</sup> pour une hauteur supérieure à 1.80m Les revêtements sont vétustes	9.13 m <sup>2</sup>
GARAGE	40.24m <sup>2</sup> sol : Ciment murs : Enduit La dalle est percée d'une fosse de 5.30m <sup>2</sup> , dont la hauteur est < à 1.80m, recouverte d'un plancher bois.	40.24 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL</b>		<b>54.08M<sup>2</sup></b>

## EQUIPEMENT

Dans les logements, les revêtements sont en état d'usage.

L'accès au garage s'effectue par un rideau métallique en façade de l'immeuble et par la porte de gauche dans le couloir.

L'immeuble est raccordé au tout à l'égout.

## OCCUPATION

Le rez de chaussée ne semble pas occupé et le propriétaire n'a pas fourni d'état d'occupation.

Les locaux situés au 1<sup>er</sup> étage sont loués par Mr RODRIGUEZ CORDOBA Francisco, avec un loyer mensuel de 440€ et 220€ pour loger des travailleurs saisonniers.

Les copies des baux ont été fournis lors du descriptif du 08.06.2022

## ENVIRONNEMENT

L'immeuble est situé en centre-ville, à 100m de la mairie.

Et de tout ce que dessus nous avons fait et dressé le présent procès-verbal pour valoir et servir ce que de droit à notre requérant.

*DONT ACTE.*



**Maître William RAMOINO**